Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Suite de la pétition Inf'OGM : « Exigeons la réévaluation des OGM ! »

Par Inf'OGM

Publié le 13/12/2010, modifié le 09/03/2026

En avril 2010, Inf'OGM a lancé une pétition exigeant la réévaluation des OGM. Elle demandait au gouvernement français d'interpeller (de nouveau) la Commission européenne et les Etats membres de l'Union sur **les avis non scientifiquement valides rendus par l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (AESA)**, organisme en charge d'évaluer et d'autoriser les OGM dans toute l'Europe.

Cette pétition portée par Inf'OGM se base sur **le cas du maïs Mon810, dont l'autorisation commerciale est en cours de renouvellement**. En effet, la Commission européenne elle-même ne peut pas écarter **le risque de toxicité de cet OGM** [1] !

L'évaluation de l'ensemble des plantes génétiquement modifiées se basant sur une même procédure menée par l'AESA, **le cas du Mon810 exige une réévaluation rigoureuse d'un point de vue scientifique de pratiquement tous les OGM !**

Aujourd'hui, vous avez été près de 6000 personnes à signer la pétition et à nous aider à porter cette demande ! Merci de votre soutien.

Aujourd'hui, où en est-on concrètement ?

L'AESA propose d'officialiser l'adoption de l'équivalence en substance comme principe de base de l'évaluation. Basiquement, si une plante génétiquement modifiée est reconnue équivalente en substance à une plante non génétiquement modifiée, les analyses comme celles de toxicologie, n'auront plus à être faites ! Ce tour de passe-passe pourrait bien ouvrir les portes de l'Europe à tous les OGM !

La Commission européenne a prévu de discuter de ces nouvelles lignes directrices d'évaluation avec les Etats membres début 2011.
De leur côté, les présidents et chefs de gouvernement ainsi que les députés européens vont discuter de la récente proposition de la Commission européenne quant à la possibilité d'interdire nationalement et localement les cultures d'OGM, pour des raisons économiques ou éthiques [2].

Ces débats représentent deux occasions pertinentes pour réaffirmer les demandes d'évaluation améliorée des OGM qui doivent permettre d'aborder la question de leur toxicité

avec le minimum requis de rigueur scientifique (notamment statistique).

Au vu de l'urgence de ces débats, Inf'OGM suit au plus près le dossier et apporte son expertise aux acteurs investis. Une réunion sera demandée prochainement au gouvernement français afin de porter la pétition et d'exposer dans le détail les demandes afférentes. Pour ces discussions intervenant à un moment crucial du dossier, Inf'OGM a bien sûr besoin de votre soutien, ne serait-ce qu'en continuant à diffuser notre information indépendante à un plus grand nombre et permettre ainsi une transparence du débat.

[1] Les experts français ont déjà jugé, en décembre 2009, le dossier du maïs Mon810 insuffisant pour répondre à la question d'existence ou d'absence de son impact (cf. http://www.infogm.org/spip.php?arti...). De plus, la Commission européenne ne peut elle-même écarter le risque de toxicité du maïs Mon810, comme l'a montré sa réponse à une députée européenne, Monica Frassoni, et au gouvernement français (http://www.giet-info.org/).

[2] cf. Inf'OGM Le Journal, octobre 2010, http://www.infogm.org/spip.php?arti...

Adresse de cet article : https://infogm.org/suite-de-la-petition-infogm-exigeons-la-reevaluation-des-ogm/